

**Source** : Flore Thomasset , le 28/02/2018 à 13h55

[www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Environnement/France-tres-mauvais-eleve-transition-energetique-2018-02-28-1200917184](http://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Environnement/France-tres-mauvais-eleve-transition-energetique-2018-02-28-1200917184)

**Le Conseil économique, social et environnemental (Cese) a rendu un avis sévère sur la transition énergétique, estimant que la France ne remplit pas ses objectifs et n'est même pas en bonne voie pour le faire.**

Diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 : tel **était** l'objectif ambitieux affiché par la France et que la loi de transition énergétique, votée en 2015, devait permettre d'atteindre. Mais depuis, le pays accumule les retards, comme l'ont souligné divers rapports.

C'est au tour du Conseil économique, social et environnemental (Cese < <http://www.lecese.fr/> > ) d'enfoncer le clou, dans un avis qui devait être voté mercredi 28 février : la « *profonde mutation de nos modes de production et de consommation* » que ces objectifs supposaient, n'a pas eu lieu et « **la trajectoire observée n'est pas la bonne** », **faute de volonté politique concrète et de moyens**. (NDLR : *les moyens on en a mais on préfère les investir dans l'armement nucléaire par exemple...*)

Dans son constat, le Cese note d'abord que les émissions de gaz à effet de serre (GES) « *ont augmenté de nouveau en 2015 et 2016* », après dix années d'une baisse en réalité davantage **liée à la crise économique** qu'à un « *découplage structurel entre activité économique et émissions de GES* ». Les objectifs annuels de rénovation énergétique des logements fixés dès la loi Grenelle de 2008 « **sont très loin d'être atteints** ».

**Sur le nucléaire, « il va falloir faire des choix »**

Enfin, la France demeure « *un des pays d'Europe les plus en retard* » sur les objectifs de déploiement des énergies renouvelables fixés pour 2020 : en 2015, la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique français (15,2 %) restait **très en deçà de la trajectoire prévue** (17 % en 2015, 23 % en 2020 et 32 % en 2030).

La faute à un « **pilotage national peu lisible et peu efficace** », mais aussi **peu courageux** : « *Les premiers exercices de programmation ont laissé de côté des questions qui font dissensus dans la société, comme le nucléaire ou les agro carburants, bien que celles-ci soient centrales pour la transition énergétique* », déplore le Cese qui insiste : **sur le nucléaire, « il va falloir faire des choix »**.

Le Cese note par ailleurs que la France n'a pas non plus pris les « *mesures correctives* » rapides qu'elle aurait dû prendre si elle avait voulu se mettre en position d'atteindre ses objectifs, notamment sur les « *facteurs clés* » que sont « *la question de l'emploi, des qualifications professionnelles et de la formation professionnelle* ».

## Un manque de moyens

Enfin, les « *territoires peinent à prendre leur place* » dans cette politique de transition, déplore le Cese. Alors que les régions devaient jouer un rôle de pilote, elles « **n'ont pas été dotées de moyens supplémentaires** » pour le faire.

Le Cese formule en conséquence des préconisations dans cinq domaines. En toute logique, il réclame d'abord que soient fixés des objectifs « *réalistes* » dans les « *domaines essentiels* » que sont **le nucléaire** (avec un objectif de baisse à 50 % entre 2025 et 2035), (NDLR : ***l'objectif de la loi de 2015 était réaliste, à condition de le vouloir vraiment ce qui ne fut et n'est toujours pas le cas !***), les transports (et ses alternatives comme le covoiturage, télétravail...) et « *les politiques agricole et alimentaire* ». Il préconise ensuite de mettre des « *moyens stables et prévisibles* », dont le montant devrait « *doubler* » dans les prochaines années, suggérant la création d'une loi de programmation, comme cela existe pour les finances publiques ou militaires. (NDLR : *mais comme ce que fait une loi, une autre loi peut le défaire...Ce sont des hommes ou des femmes politiques qui auraient la volonté de faire qu'il nous faut*)

## Un retard dans le déploiement des énergies renouvelables

Sur la question plus précise de la rénovation des bâtiments, il plaide pour un « *financement pérenne à hauteur de 3 € par ménage et par an* ». Estimant que « *le retard important pris par la France dans le déploiement des énergies renouvelables* » est dû en grande partie aux **difficultés administratives et aux délais d'agrément**, le Cese appelle à **simplifier les démarches**.

Enfin, il insiste sur la nécessité de « *faciliter l'engagement de tous les acteurs* », des collectivités aux PME, en s'assurant notamment, pour ces dernières, de l'accessibilité des appels d'offres.